

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## SAUVERONS-NOUS LES ECOLES CONFESIONNELLES ?

Ce titre paraîtra certainement étrange aux journaux politico-religieux qui nous font la lutte sur la question des réformes scolaires. Ceux qui écrivent dans ces feuilles moyen âgeuses ne pouvant croire à la sincérité d'aucune personne ne pensant pas comme eux, voient toujours caché derrière tout mouvement progressif tout un monde de motifs cachés et de buts ténébreux.

Depuis que nous avons commencé notre campagne pour l'amélioration de nos écoles, on nous a prêté toute espèce de mauvaises intentions contre le régime scolaire actuel de la province de Québec, bien que nous ayons publié à maintes reprises qu'adopter les réformes que nous préconisons était le plus sûr moyen d'assurer le maintien des écoles séparées. En dépit de nos déclarations on a écrit articles sur articles pour laisser entendre que nous étions contre l'enseignement religieux. Les gobeurs, et ils sont nombreux dans notre province, ont ajouté foi à ces articles mensongers ; nous le savons, et c'est pourquoi nous disons que le titre de cet article paraîtra étrange à certains de nos adversaires. Et cependant aucun autre titre peut mieux illustrer notre pensée.

Nous sommes partisans de notre système d'écoles actuel. Nous croyons qu'il est susceptible de produire d'excellents résultats, mais à une condition. C'est que ceux qui le contrôlent réalisent que nous ne sommes plus au moyen-âge et que les idées ont marché avec les siècles.

Le peuple a maintenant soif d'instruction et cette soif lui est occasionnée par l'impérieuse nécessité qu'il y a pour lui de ne pas se laisser devancer dans la lutte pour l'existence qui devient de plus en plus âpre par ceux qui, grâce à leur état de fortune, peuvent recevoir une solide instruction.

La science est un bien qui, accumulé par des siècles de civilisation, appartient à tous par droit d'héritage social. Tous le monde ne peut y participer qu'à la condition que l'état par des lois justes le mette à la portée de chaque citoyen riche ou pauvre. Et il est dans la vie un moment où l'individu, en raison de la faiblesse de ses facultés intellectuelles, ne peut comprendre à lui seul son intérêt et ses droits. Ce moment est celui de l'enfance. Le père de famille, et à son défaut l'Etat doit suppléer à son manque d'expérience et le mettre en mesure de puiser à la source de l'instruction les connaissances dont il aura besoin pour gagner honorablement sa vie plus tard.

Pour faciliter la diffusion de l'instruction dans les masses populaires, les gouvernements de tous les pays avancés ont construit ou aidé à la construction d'écoles, ont favorisé la vente à bon marché des livres de classes ou les ont donnés eux-mêmes, ont établi la gratuité de l'école et l'instruction obligatoire. Dans notre province, le groupe contrôlant notre instruction publique s'est opposé systématiquement à presque toutes les réformes qui existent dans les autres pays et a voué aux gémonies tous les partisans de ces réformes.

Le résultat de cette opposition systématique a été que les partisans du progrès de l'instruction populaire, découragés pour un certain nombre par l'entêtement ou la négligence des membres du conseil de l'instruction publique, en sont venus à demander l'abolition de ce corps et l'abrogation de notre loi d'écoles séparées.

Ce résultat vient de se manifester avec éclat à la dernière réunion du conseil Central des Métiers et du Travail à Montréal. Un comité chargé de l'examen de la question scolaire a fait un double rapport, un rapport majoritaire et un rapport minoritaire. Le rapport de la majorité se prononçait en faveur de l'uniformité des livres, de la gratuité scolaire et de l'instruction obligatoire. Le rapport de la minorité trouvait que le premier rapport n'allait pas assez loin. Il recommandait de plus l'abolition de l'enseignement confessionnel dans les écoles et la nationalisation de notre système scolaire. Et, chose qui paraîtra singulière à plusieurs de nos endormis, c'est le rapport de la minorité qui a été adopté par une forte majorité par les membres du Conseil Central des Métiers et du Travail.

Cette décision a été comme un coup de foudre pour l'Action Catholique. Jamais la liberté d'opinions ne s'était manifestée aussi éloquemment dans la province de Québec. Nous ne partageons pas l'opinion de la majorité sur l'opportunité des écoles nationales, mais cela n'empêche pas que nous admirons ceux qui n'ont pas craint d'exprimer librement et fièrement leurs idées sur un des sujets les plus importants qui soient actuellement à l'ordre du jour.

On n'a pas manqué de leur faire remarquer que, si ce rapport de la minorité était adopté, les réactionnaires s'en serviraient pour soulever les préjugés religieux contre les unions internationales. Les partisans des écoles nationales ont tenu bon quand même et ils méritent des félicitations pour leur esprit public.

La menace que l'on a faite n'était pas vaine. L'Action Catholique a choisi l'occasion que lui a fourni cette expression d'opinions pour tomber sur les unions internationales.

Pour elle, l'internationalisme est la bête noire. Elle paraît oublier que dans les grandes organisations l'internationalisme est en faveur depuis un grand nombre d'années et que en réalité l'Eglise Catholique, d'après le vœu de son fondateur lui-même, est la société internationale la plus puissante de l'univers. N'est-ce pas dans le fait de cet internationalisme qui veut que les catholiques de toutes les parties du

monde soient soumis à une même loi et à un même chef que notre religion puise sa force merveilleuse ?

Pourquoi refuser aux associations ouvrières un principe de puissance que nous mettons nous-mêmes en pratique ?

Il n'y a pas de doute que les rétrogrades de la province de Québec veulent diviser pour continuer à régner plus facilement sur les masses. Mais pour nous ce principe n'est pas un principe chrétien et quoi qu'en dise les scribes de l'Action Catholique, les unions internationales se développeront parce qu'elles sont constituées sur des bases scientifiques et surtout parce que leurs membres font preuve de cette énergie qui peut vaincre tous les obstacles.

En se prononçant en faveur des écoles nationales, la majorité des membres du Conseil Central des Métiers et du Travail a montré un esprit d'indépendance digne d'éloges. Nous croyons cependant que cette demande est prématurée.

Il est probable qu'elle a été faite parce que les ouvriers ont perdu toute espérance de voir les réformes nécessaires se réaliser tant et aussi longtemps que le système actuel ne sera pas changé. Nous persistons à croire que le Conseil de l'Instruction Publique, et à son défaut le gouvernement provincial, nous donnera l'uniformité des livres, la gratuité scolaire et l'instruction obligatoire que les ouvriers réclament depuis environ vingt-cinq ans, parce que si rien n'est fait dans ce sens les jours des écoles séparées pourraient bien être comptés.

Il existe un courant populaire dont les réactionnaires n'ont réalisé l'intensité dans tous les pays que lorsqu'il a été trop tard pour en arrêter les plus grands dégâts. Il suffit quelquefois d'un tout petit choc pour détacher la boule de neige qui en quelques instants devient l'avalanche qui dévaste tout sur son désastreux passage.

Il s'est fait dans la province un réveil d'opinion publique qui ménage des surprises à ceux qui sommeillent dans une fausse sécurité.

Nos écoles séparées ne sont pas en danger si on veut les entourer des garanties qui assureront une solide instruction populaire. Ces principales garanties sont un programme d'études moins classiques et plus pratiques, l'uniformité des livres, la gratuité scolaire, un personnel convenablement payé, l'instruction obligatoire et des collèges publics gratuits.

Elles sont en danger si on veut persister dans la routine déprimante qui paraît être le programme de tous ceux qui croient ou font mine de croire que nous sommes un peuple tellement supérieur que nous avons les meilleures écoles au monde et que nous n'avons pas besoin de protéger l'instruction populaire par les lois qui existent dans tous les pays avancés.

Si les partisans du progrès ne peuvent pas trouver ces garanties dans nos écoles séparées, et il n'est pas de raisons pour qu'elles n'y existent pas, ils s'efforceront de les trouver dans des écoles nationales.

C'est pourquoi nous demandons, puisqu'il en est temps encore, de sauver les écoles séparées dont nous sommes partisans en les mettant en harmonie avec les idées actuelles par des réformes que les libéraux, rouges ou bleus, réclament depuis au-delà un quart de siècle.

Que les rétrogrades n'oublient pas que la résolution du Conseil Central des Métiers et du Travail est un signe avant-coureur des temps qui se préparent.

## LE TRAVAIL DES ENFANTS

Dans le dernier numéro du *Courrier* un correspondant, signant FRANCISCUS, veut mettre en doute le dévouement de notre maire pour la cause de l'instruction populaire et écrit que si notre premier magistrat est sincère, il donnera des ordres pour faire exécuter la loi empêchant les enfants de travailler dans les manufactures avant l'âge de quatorze ans.

Il nous semble que le conseil municipal n'est pas en vertu de la loi spécialement chargé de surveiller le bon fonctionnement de nos écoles. Cette mission est dévolue à nos commissions scolaires, et M. Samuel Casavant étant le président de la grande commission de la ville, c'est à lui que la demande du *Courrier* devrait s'adresser et à qui le blâme devrait être attribué s'il y a lieu à un blâme quelconque.

Le fait que le *Courrier* veut rejeter cette responsabilité sur notre maire qui n'a rien à voir comme maire à l'administration des écoles, indique tout simplement que ce journal place son intention de nuire à M. Bouchard bien avant l'intérêt public.

Nous ne connaissons personne qui emploie dans une manufacture des enfants ayant moins que quatorze ans. Si le correspondant du *Courrier* en connaît tant, pourquoi ne signale-t-il pas cette infraction de la loi à M. Samuel Casavant, le dévoué président de notre Commission Scolaire ?

Si par hasard M. Casavant ne voyait pas à faire respecter la loi sur ce rapport, nous pouvons lui assurer que notre maire, bien que ce ne soit pas dans ses attributions, se fera un plaisir de voir à ce qu'elle soit exécutée.

Mais qu'on ne se contente pas de faire des assertions vagues. Si on connaît quelque manufacturier qui enfreint la loi de la protection de l'enfance, qu'on donne son nom et qu'on ne répande pas au loin la légende qu'à Saint-Hyacinthe on fait généralement travailler dans nos manufactures des enfants qui n'ont pas l'âge voulu par la loi.

## SUR LA FREQUENTATION SCOLAIRE

(Suite et fin)

### APPENDICE I.

LE POURCENT DES ENFANTS QUI NE SONT PAS INSCRITS

Il est impossible d'obtenir des chiffres de date récente indiquant combien de nos élèves ne sont pas inscrits dans nos écoles. Mais on peut pourtant obtenir ce renseignement pour l'année 1911, en étudiant le recensement fédéral. Nous avons lieu de croire que les données du recensement scolaire ne sont ni complètes ni exactes. Premièrement, on ne fait pas le recensement dans les grandes villes, dont la population totale est certainement plus d'un tiers de la population de toute la province. Le rapport annuel omet de mentionner cette lacune dans le recensement. Il est à regretter qu'on ne fasse pas le recensement dans les grandes villes, où le besoin d'une telle computation se fait sentir, soit pour l'étude de questions de statistiques scolaires, soit pour l'étude d'une foule de questions se rapportant au bien-être de l'enfant. En outre, même quand le recensement est soumis au surintendant, il n'est pas toujours fait avec assez de soin. Le Surintendant lui-même indique qu'assez souvent les chiffres fournis à l'inspecteur d'écoles par le secrétaire-trésorier ne concordent avec ceux que ce dernier me fournit lui-même dans son rapport annuel. Comment expliquer cette différence entre deux documents se rapportant au même sujet et fournis par le même secrétaire. De plus, il arrive souvent que le nombre d'élèves inscrits aux écoles est plus considérable que le nombre d'élèves portés au recensement." (Voir le rapport de 1916-17, page 436.)

On voit combien les données du recensement scolaire sont inexactes quand on les compare à celles du recensement du Dominion. Nous avons obtenu les chiffres suivants du Bureau des Statistiques et du Recensement à Ottawa ; il les a transcrits du Bulletin XVIII du Recensement de 1911 (sur les âges). Les autres sont les chiffres officiels pour l'année scolaire de 1910-11.

Les âges	Recensement féd.	Recensement scol.	Inscription scolaire
5-7	106,772	92,808	72,320
7-14	328,959	290,174	280,879
14-16	85,309	76,637	28,375
Totaux	521,040	459,619	38,1574

Nous trouvons entre ces deux recensements une disparité de 70,421. Il faudrait augmenter le recensement scolaire de 15 p.c. pour le faire accorder au recensement du Dominion. Quand on compare les chiffres du recensement fédéral et ceux de l'inscription, on voit que 73.2 p.c. des enfants d'âge scolaire sont inscrits. Parmi les enfants de 7 à 14 ans (âge de scolarité obligatoire des autres provinces), on ne trouve qu'une inscription de 85.2 p.c. ; et parmi les enfants de 14 à 15 ans une inscription de 35.2 p.c. seulement. Ce dernier chiffre mérite une attention spéciale, vu qu'il indique le nombre de nos enfants de ces âges qui ne sont pas inscrits. Ce nombre est bien plus élevé que dans les autres provinces. A l'âge de 11 ou 12 ans beaucoup de nos enfants quittent pour toujours les écoles ; ainsi l'éducation des enfants du peuple est beaucoup plus élémentaire dans la province de Québec qu'ailleurs. Du nombre total des enfants d'âge scolaire on voit que 139,466 ne sont pas inscrits du tout. Ce recensement ne présente-t-il pas une situation demandant une amélioration immédiate ?

Maintenant à ces chiffres d'inscription appliquons le pour cent de présences moyennes afin de pouvoir calculer la moyenne d'enfants présents tous les jours—même ici nous ne considérons pas la courte durée de quelques-unes de nos classes. Entre 5 et 16 ans il y a 381,574 enfants qui sont inscrits. Le pour cent de présences moyennes de toutes les écoles est de 77.53. La présence moyenne quotidienne est alors de 295,854, ou de 56.7 p.c. de tous les enfants d'âge scolaire. En autres mots, 43.3 p.c. d'enfants sont absents tous les jours. Dans cette comparaison nous n'avons pas considéré la durée relativement courte de certaines de nos écoles. Quelques-unes de nos classes ne sont ouvertes que pour quatre mois. Si nous avions toutes les données nécessaires pour calculer notre pour cent de présences sur la base employée dans la province de Manitoba (total des jours reconnus par la loi), n'est-il pas évident que notre pour cent serait encore plus bas ? Nous croyons que près de la moitié des enfants d'âge scolaire ne font pas acte de présence tous les jours d'enseignement reconnus par la loi.

Quoique nous ayons un pour cent assez élevé (d'après nos calculs), il faut nous rendre compte que notre système éducatif volontaire a pour effet de laisser un pour cent de 43.3 de nos enfants d'âge scolaire en dehors des écoles tous les jours.

Quoique ces chiffres soient d'ancienne date, nous n'avons aucun lieu de croire que l'inscription scolaire se soit améliorée depuis 1911.

### APPENDICE II

EFFET DES COURTES SESSIONS SUR LE CALCUL DES PRÉSENCES MOYENNES

Le pour cent de présences moyennes, comme on le calcule ici, laisse absolument de côté la longueur de l'année scolaire. L'année scolaire québécoise, quant aux écoles de langue anglaise, est une des plus courtes du Canada. Dans la province de Manitoba, l'année scolaire a atteint, à l'occasion, une durée de 213 jours. Dans la Nouvelle-Ecosse, en 1916, la durée moyenne de l'année scolaire était de 193.3 jours, et le nombre de jours reconnus par la loi était de 205.

Dans d'autres provinces, comme nous l'avons déjà mentionné, la somme totale des jours de présences est calculée. Ce nombre est divisé par le nombre de jours pendant lesquels l'école se trouvait ouverte pour établir le nombre de présences moyennes. On additionne ensuite ces moyennes des différentes écoles pour trouver la moyenne provinciale. Mais dans la province de Manitoba, au lieu d'employer comme diviseur le nombre quelconque de jours pendant lesquels les différentes écoles se trouvaient ouvertes, on emploie le nombre de jours d'enseignement reconnus par la loi (en anglais : legally authorized teaching days). Ainsi, dans la province de Manitoba, en 1916-17, ce nombre de jours que la loi reconnaît était de 208, et la somme totale de jours de présences pour la province était de 14,394,709.5. Quand on divise

(Suite à la page 2.)

## Sur la fréquentation scolaire

(Suite de la première page)

14,394,709.5 par 208, on obtient le nombre 69,209 de jours de présences moyennes, ce que nous trouvons dans le rapport officiel. C'est de cette façon qu'on arrive à ces chiffres dans la province de Manitoba et aussi dans les provinces d'Ontario et d'Alberta. Ces différentes données sont évidemment insuffisantes pour nous procurer une base de comparaison définie, nécessaire et complète.

### APPENDICE III

STATISTIQUES MONTRANT LE DÉCROISSEMENT DES PRÉSENCES DANS LES CLASSES PLUS AVANCÉES

1. Les chiffres pour les écoles anglaises de Montréal.

Kind.	1re année	2e a.	3e a.	4e a.	5e a.	6e a.	7e a.
1176	4111	3469	3555	3045	2462	1746	1154

Dans les deux académies protestantes de Montréal (ou High Schools) on trouve aussi 1900 enfants, dont quelques-uns sont du cours primaire.

2. Les chiffres pour les écoles de langue anglaise dans toute la province, comparés avec ceux d'autres provinces.

	1	2	3	4	5	6	7	8
Québec...	14756	8843	8377	8142	6464	4610	3756	1711
N.-Ecosse...	28857	12938	12098	12074	10938	9335	6736	5310
Alberta...	34939	12835	18894	11819	9533	8275	6012	6139

Il est à remarquer ici que les inscriptions des années plus avancées diminuent beaucoup plus vite que celles de la Nouvelle-Ecosse ou d'Alberta. Ce fait prouve que nos enfants reçoivent moins d'instruction que ceux de ces deux provinces, parce que nos enfants peuvent quitter les écoles à n'importe quel âge. Les écoles protestantes québécoises n'ont pas de huitième année dans le cours primaire, et il serait plus exact de comparer notre septième année, qui est la dernière du cours primaire, avec la dernière année dans ces autres provinces.

3. Les chiffres pour les écoles de langue française de Montréal.

Les chiffres pour les écoles de Montréal, comme on les a fait publier dans les journaux, sont comme suit :

	1	2	3	4	5	6	7	8
25792	13755	9457	5979	2848	1737	1019	560	

4. Les chiffres des écoles de langue française de toute la province.

	1re année	2e a.	3e a.	4e a.	5e a.	6e a.
115378	97947	75241	44045	17468	8972	

## L'Union des Cultivateurs de la Province de Québec

Succursale No 1 de La Présentation

Les cultivateurs dont les noms suivent se sont inscrits comme membres de la succursale de l'Union des Cultivateurs de la Présentation lors de l'assemblée tenue par M. T. D. Bouchard, organisateur de l'Union :

Albani Nichol, Chs Duquette, Jos Audette, Horm. Benoit, Arthur Chenette, Euclide Phaneuf, Pierre Phaneuf, Joséphat Choquette, Art. Michon, Joseph Beauregard, Arthur Chabot, François Berthiaume, Vic. Gaudet, Alph. Bernard, J. Giasson, Horm. Chenette, Nap. Desmarais, Chs Bernard, Eug. Duphille, J.-Bte Duphille, Emile Vincent, Ludger Millette, Joseph Morin, Wm Bousquet, J. Provost, Ladislav Phaneuf, Fred. Choquette, Ol. Bernard, Esras Bousquet, Joseph Hardy, Uldéric Larivière, Osias Giasson, Arthur Richard, Horm. Messier, Amédée Leblanc, Ls Nichol, Ls Bousquet, Armand Nichol, Oza Phaneuf.

M. T. D. Bouchard, député du comté et membre fondateur de l'Union, s'est inscrit dans cette succursale qui sera connue sous le nom de Succursale No Un.

Succursale No 2 de St-Charles

Jos Meunier, Wilf Messier, Oct Lozeau, Iréné Lebrun, Tancrede Lacroix, Wilf Berger, Phil Meunier, Ovila Lusignan, Aug Lusignan, Joseph Archambault, Ulric Jarrest, Irénée Geoffron, Delph Geoffron, Philius Chicoyne, Honoré Meunier, Toussaint Bousquet, Am Meunier, Albert Couillard, Méd Couillard, Alfred Leboeuf, Ovila Meunier, Clément Hébert, Chas L Meunier, Aldéric Hébert, Xavier Hébert, Aug Benoit, J.-Bte Borduas, Ulric Borduas, Achille Lussier, E. Adam, Chs L. Borduas, Joseph Messier, Joseph Hébert, Joseph Chicoyne, Joseph Lusignan, Henri Lapiere, Ad. Meunier, Léonidas Chicoyne, Albert Jarrest, Jean Lusignan, J. Alex. Jarrest, Josephat Audet, Aug Petit, Jos Louselle, Wilf Messier, Ernest Bourassa, Aimé Geoffron, Albert Désautels, Antonio Hébert, Chs Charron, Napoléon Borduas,

Osias Borduas, Elz Rémy, Firmin Chicoyne, Art Rémy, Ern Lozeau, Hor Borduas, Elz Bousquet, Elz Meunier.

Succursale No 3 de Ste-Madeleine

Oliv Choquette, Hilaire Boissy, Chs Boucher, Ovila Choquette, Elie Giasson, Osias Dion, Oct Beauregard, Chs Messier, Joseph Brodeur, Wilf C. Beauregard, Joseph Benoit, J. A. Poirier, Elphège Marcovelle, Th Palardy, Hilaire Beauregard, Josephat Benoit, Joseph Bernard, J.-Bte Anger, Alcidas Beauchemin, Ed Rousseau, Armand Rousseau, Wenceslas Choinière, E. Choquette, Chs Messier, fils, Alph Blanchette, Stigma Guillotte, Frédéric Provost, Albert Blanchette, Fred Authier, Alfred Arpin, Hormidas Messier, Willie Plamondon, Henri Poirier, Maxime Fredette, Elz Deslauriers, Victor Dion, Léon Boissy, Camille Létourneau, fils, Isidore Bernard, William Boissy.

## Le grand danger pour le bébé pendant les chaleurs

Un plus grand nombre d'enfants meurent pendant les chaleurs que durant n'importe quelle autre période de l'année. La diarrhée, la dysenterie, le choléra infantile et les maux d'estomac se produisent sans avertissement, et lorsqu'on n'a aucun remède à sa disposition pour être administré promptement, un petit retard provoque fréquemment le décès de l'enfant sans aide aucune. On devrait toujours avoir des Tablettes Baby's Own dans les ménages où il y a des jeunes enfants. Une dose de ces tablettes, à l'occasion, empêchera les maladies d'estomac et des intestins, ou si la maladie se déclare subitement, l'usage des tablettes guérira le bébé. Mme Chas. Anderson, de Minda, Alta, dit : "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède pour les enfants qui souffrent d'affections stomacales. Elles ont guéri mon bébé et en ont fait une belle fille pleine de santé."

Ces Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## ETAT CIVIL

### Cathédrale

#### BAPTÊMES

Août 22—Joseph, Rolland, George, Henri, fils de Edmond Robichaud et de Berthe Casavant. Parrain, Roland Brissette, marraine, Diana Robichaud.

23—Joseph, Arthur, Jean-Marie, Ulric, fils de Arthur Choinière et de Rose Amyot. Parrain Ulric Malo, marraine Reg. Brissette.

23—Joseph, Adrien, Roger, Lucien, fils de Oscar Laflamme et de Virginie Boulay. Parrain Honoré Boulay, marraine Graziella Cyr.

23—Lucienne, Adrienne, fille de Oscar Laflamme et de Virginie Boulay. Parrain Omer Boulay, marraine Marie-Rose Angers.

25—Marie, Berthe, Françoise, fille de Alfred Houle et de Alberta L'Heureux. Parrain R. Dufresne, marraine Rosalie Dufresne.

27—Joseph, Albert, Ivan, fils de Albert Joncas et de Rose-Emma Messier. Parrain Joseph Messier, marraine Marie Ménard.

#### SÉPULTURES

22 août—Albert Degre, fils de George Degre, 3 mois.

23—J. Edouard Claing, fils de Antoine Claing, 5 mois.

24—Adrien, Lucien, fils de Oscar Laflamme, 1 jour.

25—Laurent, fils de Ida Lapalme 3 mois.

26—Alfred Bourbier, époux de Adélaïde Côté, 72 ans.

28—Lucienne, fille de Oscar Laflamme, 4 jours.

### Notre-Dame du Rosaire

#### BAPTÊMES

23 août—Marie, Claire, Thérèse, fille de Ladislav Tétrault et de Malvina Michaud. Parrain Henri Gagnon, marraine Pamela Michon.

21—Marie, Charlotte, Louise, Amélie, fille de Francis Flynn et Jeanne Lussier. Parrain Chs. Aug. Chauveau, marraine, Amélie Flynn.

28—Marie, Réjeanne, Solanges, fille de Aurèle Beaudoin et de Aurore Tétrault. Parrain Edeas Gendron, marraine Laura Tétrault.

28—Marie, Rose, Eva, fille de Philippe Mongeau et de Maria Boucher. Parrain Armand Mongeau, marraine Alida Denis.

#### SÉPULTURES

26 août—Firmin Brunelle, 57 ans.

## TABAC À CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire. Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu. Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhagen étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même. Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

## Soumissions pour pont

Des soumissions cachetées seront reçues par le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur, au bureau du secrétaire-trésorier, au No 16 de la rue St-Denis de la cité de St-Hyacinthe, jusqu'à 10 heures a. m., mercredi, le 11 septembre courant, pour la reconstruction partielle d'un pont en la dite paroisse, suivant des plans et devis qui pourront être examinés en s'adressant au secrétaire-trésorier.

La municipalité ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ARMAND BOISSEAU,  
Secrétaire-trésorier.

## POUR PERPETUER LE SOUVENIR DE L'ANCIENNE ACADIE



Un pommier en fleurs. Type d'Acadien de nos jours. Ce qui reste du vieux cimetière de Grand Pré

GRACE aux démarches de l'abbé C. V. Landry de Buetouche, N.B., président de la Société de l'Assomption, ainsi qu'à la générosité de la compagnie Dominion Atlantic Ry., les Acadiens posséderont désormais au centre du pays de leurs ancêtres, un lieu de pèlerinage où sera perpétué le souvenir des valeureux pionniers qui défrichèrent autrefois ce pays et que la cruauté de l'oppression arracha un jour sans raison de leurs foyers paisibles, pour les disperser, séparés les uns des autres, dans une contrée lointaine et hostile. Les autorités de cette compagnie de transport, à laquelle appartenait le terrain où s'élevait, avant l'année 1755, la petite église de Grand Pré entourée de son cimetière, ont consenti à le céder à la Société de l'Assomption, à la seule condition que celle-ci y érigerait une chapelle commémorative des faits historiques chantés par Longfellow dans son poème d'Évangéline. La proposition fut acceptée avec enthousiasme et les plans qui ont

été préparés à cet effet seront bientôt mis à exécution. Le terrain va être entouré d'une clôture rustique et transformé en un joli jardin au centre duquel la chapelle sera construite, comme un monument à la piété, à la valeur ainsi qu'aux malheurs des populations qui devaient subir un si triste sort aux mains de Winslow. On s'attend à une nombreuse affluence de visiteurs du Canada et des États-Unis pour la cérémonie de la dédicace qui sera annoncée partout; il en viendra de toutes les parties du Canada français et quoique ce ne soit pas l'intention de faire de Grand Pré un endroit aussi fréquenté que Ste-Anne-de-Beaupré, on veut cependant encourager les Canadiens, surtout ceux de langue française, à visiter le pays d'Évangéline et les lieux rendus fameux par les soldats de France au temps de l'ancienne Acadie. Ce n'est pourtant pas seulement au point de vue historique que cette partie de la Nouvelle-Ecosse mérite la considération qu'on lui accorde aujourd'hui plus que jamais, grâce aux

facilités de transport, c'est aussi à cause de la beauté des paysages qui s'étalent le long de la côte de la baie de Fundy et qui peuvent rivaliser pour le pittoresque avec ceux des autres provinces. La vallée d'Annapolis est une région agricole excellente et les verdoyantes prairies que traverse la ligne de chemin de fer sont une preuve de la fertilité du sol. Que dire encore des vergers de cette vallée, dont les fruits ont fait connaître la Nouvelle-Ecosse dans presque tous les pays du monde. Que dire du bassin des Mines, du Cap Blomidon et de tous ces lieux charmants, les uns par les beautés que la Nature prodigue, y a accumulées, les autres par les souvenirs qu'ils rappellent; tous sont dignes d'attirer les touristes de toutes les parties du continent.

La Nouvelle-Ecosse est une contrée enchanteuse; c'est le pays du soleil, de la verdure et du bien-être, où il fait bon de vivre loin des traces des villes industrielles.

## LA NOUVELLE ROUTE MONTREAL ET QUEBEC

### Traversant le Pont de jour

Le service des trains de passagers des Chemins de fer du Gouvernement Canadien entre Montréal (gare Bonaventure Union) et Québec (nouvelle gare du Palais) offre la seule opportunité de traverser le pont. Le train express avec le wagon-café-salon-observatoire, quitte Montréal à 7.15 heures a.m., arrivant à Québec à 1.55 heure p.m., et pour revenir quitte Québec à 3.45 heures p.m., arrivant à Montréal à 10.25 heures p.m. Ces deux trains traversent le pont de Québec—une des merveilles du monde — à la lumière du jour.

## Vente par encan

In re Succession Alphonse Gervais, St-Hyacinthe. Mardi, le 17 septembre courant, à dix heures de l'avant-midi, sur la propriété de M. Alphonse Gervais, située en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Ste-Anne, près de la rue St-Antoine, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur les effets mobiliers suivants, savoir : Un comptoir en marbre avec fontaine pour sodas et ses accessoires, 350 boîtes de carton pour huîtres, Des platenaux et des verres ainsi que des plats argentés pour servir des glaces. Divers autres effets mobiliers parmi lesquels du tuyau pour installation électrique. Les personnes ayant des réclamations à faire valoir contre cette succession sont priées de les produire au bureau du sousigné sans délai.

St-Hyacinthe, le 5 septembre 1918.  
RENE MORIN,  
Notaire.

## Auction Sale

In the matter of: Estate Alphonse Gervais, St-Hyacinthe. On Tuesday, the 17th of September instant, at ten o'clock in the forenoon, on the property of the estate Alphonse Gervais, on Ste-Anne street near St-Antoine street will be sold by auction to the highest bidder, the following moveable effects to wit: A marble counter with a soda fountain and its accessories, 350 oyster boxes, Glasses, dishes and plates for ice-creams, Electric wire pipings and other moveable effects. St-Hyacinthe, 5th September, 1918.  
RENE MORIN, Notary.

TELEPHONE 423.  
Dr A. BÉDARD  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
190 GIROUARD,  
12-12-17 ST-HYACINTHE.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à MIDI, MARDI, 10 SEPTEMBRE 1918, des soumissions pour la construction de casernes temporaires à Dorval, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour casernes temporaires, Dorval, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa; et du surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un échiquier égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,  
R. C. DESROCHERS,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 24 août 1918. 30-6

## A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawanna, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois. Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amiante, etc., etc. Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal  
1272—jno Tél. Bell 264

GRAND CHOIX DE  
Tapis, Prélarts, Portières  
et Rideaux

Chez  
EUG. L. DESAUTELS  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

12-2-18

## HOMMES ET FILLES DEMANDEES

Pour manufacture de lainages, à 14 milles de Montréal, sur la ligne d'Ottawa. Ouvrage permanent pour une industrie prospère et d'avenir. Serions intéressés à recevoir applications de familles désirant s'établir avec nous ici et ayant plusieurs filles et garçons en position de travailler. En répondant, donnez détails de votre âge et expérience dans la fabrication de lainages ou autres articles textiles. Adressez les réponses à No 10-A "Le Clairon", St-Hyacinthe. 9,16,23,30

Mlle M. B. Choquet  
Garde-Malade  
— Diplômée —  
324 Girouard, St-Hyacinthe



Vient de paraître

"LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE", gros volume de 275 pages environ, publié par M. l'abbé Groulx, l'auteur de "Nos Luttes Constitutionnelles". 75c l'unité. En vente chez

ST-JEAN & FRERE,  
Marchands de journaux  
14-11-17 St-Hyacinthe

## CHAUFFEURS POUR LOCOMOTIVES DEMANDES

Ayant de 20 à 34 ans Doivent être capables de lire et d'écrire l'anglais. S'adresser à F. Halbert, Locomotive Foreman, Richmond, Qué. 12,19,26  
Tel. Bell 515 191 Girouard

J. S. Beaudet  
Notaire.  
Argent à prêter. — Assurance  
3 RUE DU PALAIS,  
ST-HYACINTHE P. Q.  
16-6-18

# LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

DES  
PRODUCTEURS DE SEMENCES DE QUÉBEC

FONDÉE EN L'ANNÉE 1914

La nécessité de n'employer que du grain de semence de choix était reconnue depuis longtemps. Les cultivateurs, désireux d'améliorer le rendement de leur terre par l'emploi de bon grain de semence, récriminaient contre les marchands qui ne remplissaient pas convenablement leur commandes et ils semblaient jeter le blâme, pour la mauvaise semence répandue dans le pays, entièrement sur le marchand. Les marchands de leur côté rétorquaient qu'ils ne pouvaient livrer au commerce des grains meilleurs que ceux qu'ils obtenaient des cultivateurs eux-mêmes. Ces récriminations de part et d'autre n'avançaient aucunement la solution du problème. Quelques cultivateurs progressifs, songèrent que la difficulté pourrait être surmontée par la formation d'une société coopérative agricole dont le principal but serait de faire produire sur la ferme une plus grande quantité de bon grain de semence, de variété pure, et libre de mauvaises herbes. L'idée lancée par les promoteurs a fait son chemin et la Société Coopérative Agricole des Producteurs de Semences de Québec a pris naissance. Grâce à l'aide effectif de l'Honorable Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, la société possède maintenant un entrepôt très bien aménagé à Ste-Rosalie Jet, comté de Bagot. Les grains qui y sont transportés sont nettoyés au moyen de cribles séparateurs et de trieurs alvéoles. Ces machines permettent d'enlever tout le petit grain et la plupart des mauvaises graines qui se rencontrent dans le grain de semence ordinaire. Tout grain de semence qui passe par l'entrepôt n'est livré aux cultivateurs qu'après avoir été nettoyé de cette manière. Le cultivateur peut donc, en s'approvisionnant par l'entremise de la Société Coopérative Agricole des Producteurs de Semences de Québec, avoir l'assurance que le grain employé comme semence est le meilleur qu'il est possible d'obtenir dans les circonstances. La Société Coopérative par son travail efficace sous ce rapport produit un bien considérable au point de vue de l'amélioration des récoltes dans toute la province. A part cela elle offre à ses membres des avantages spéciaux que nous pouvons énumérer brièvement comme suit :

## AVANTAGES AUX MEMBRES

- 10.—Tout membre de la société reçoit chaque année 6% d'intérêt sur sa mise de fonds.
- Les actions sont de dix piastres chacune payables en dix versements égaux. Tout sociétaire régulier doit avoir souscrit dix actions.
- Tout cultivateur et tout ami de la classe agricole peut être membre régulier de la Société, pourvu qu'il soit accepté par le bureau de direction et qu'il soit porteur de dix actions de dix piastres.
- 20.—Tout membre qui paie comptant la somme totale de ses actions bénéficie d'un escompte de 5%.
- 3.—Tout membre qui désire vendre à la Société Coopérative le grain de semence qu'il produit sur sa ferme, peut avoir l'avantage, s'il le désire, de

- faire visiter sa ferme par un expert et recevoir de lui les instructions propres à l'aider dans la production du grain de choix. Cette visite de l'expert fournit en même temps à la Société une garantie que le grain qu'il lui sera livré, sera de bonne qualité, de bonne venue et de variété pure.
- 40.—Dans les achats la Société donne toujours la préférence à ses membres.
  - 50.—Dans la vente, non seulement le membre a la préférence, mais il bénéficie d'un rabais fixé annuellement par le bureau de direction. En 1917 les membres avaient droit à une diminution de 3% sur le prix des achats de grain de semence.
  - 60.—Tout membre qui fait cribler ou passer son grain au trieur alvéole, bénéficie d'une réduction d'environ 25% du prix régulier chargé pour ce travail, la même réduction est accordée pour le grain qu'il fait moudre.
  - 70.—La Société se charge d'acheter si possible pour ses membres, qui en auront préalablement fait la demande, des engrais alimentaires et certains autres articles dont ils pourraient avoir besoin.

## AVANTAGES GÉNÉRAUX

- 10.—Toute personne qui achète du grain de semence de la Société Coopérative est assurée d'avoir du bon grain net, possédant un haut degré de germination. La Société fait examiner tout le grain passant par son entrepôt, par un expert en grain de semence. Elle soumet des échantillons de ce grain au Laboratoire d'analyse des grains de semences à Ottawa qui en détermine la puissance germinative.
  - 20.—Lorsque les cultivateurs le désirent ils peuvent pour un prix modique faire moudre à l'entrepôt même les criblures provenant du nettoyage de leur grain. Ils évitent ainsi la dissémination des mauvaises herbes sur leur ferme.
  - 30.—Tout membre peut envoyer son grain à l'entrepôt de Ste-Rosalie pour le faire nettoyer. Pour ce travail il doit payer un certain montant lequel est fixé chaque année par le bureau de direction. Les prix pour l'année 1918 sont les suivants :  
Pour nettoyer le grain au crible seulement, 10c par cent livres.  
 Pour nettoyer le grain au trieur alvéole seulement, 15c par cent lbs.  
 Pour nettoyer le grain au crible et au trieur alvéole, 25c par cent lbs.
  - 40.—La Société possède à son entrepôt des moulages qui lui servent à moudre les criblures obtenues du nettoyage du grain de semence ainsi que les grains qu'elle achète spécialement pour l'alimentation. Les cultivateurs peuvent se procurer ces grains moulus au plus bas prix du marché. Ils ont ainsi la certitude d'obtenir un produit alimentaire de toute première qualité.
  - 50.—Pour l'avantage des cultivateurs qui à cause de leur position géographique ne peuvent bénéficier du travail accompli à l'entrepôt de Ste-Rosalie Jet, la Société Coopérative s'est efforcée de vulgariser dans toute la province l'emploi des cribles séparateurs. Elle en fait venir un bon nombre pour le compte de personnes situées dans les comtés éloignés. Ces cribles séparateurs qui se vendent à des prix modérés, rendent de grands services pour le nettoyage des semences sur la ferme même du cultivateur. La Société Coopérative se chargera volontiers d'en faire venir pour ceux qui en auraient besoin.
- La Société Coopérative fait tout ce qu'elle peut pour promouvoir les intérêts de l'agriculture dans la Province de Québec. Elle compte sur l'appui généreux et empressé de tous les amis de la classe agricole.

# Tabac à Chiquer Copenhagen



C'est un tabac manufacturé, sous sa forme la plus pure.

Etant granulé, il produit son effet immédiatement.

C'est le tabac à chiquer le plus économique.

# LES DOCTEURS FOURNIER & HOULE

CHIRURGIENS-DENTISTES

Experts-spécialistes dans les dentiers et tous les ouvrages en or.

Invention extraordinaire du Dr Fournier.

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturation finale ou couronne quelconque, le tout en une seule séance. Ceci est unique au monde.

Extraction et plombage sans douleur par le même procédé.

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 9 heures.

182 RUE GIROUARD, Tél. 40 SAINT-HYACINTHE

# JEUNES GENS

Terminez Rapidement votre Année d'Etude  
ou votre Cours à

# L'ECOLE LALIME

DE ST-HYACINTHE

Les classes de l'Ecole Lalime sont ouvertes continuellement afin de donner aux jeunes n'ayant pu terminer leur année de collège, de même qu'aux inaptes au service militaire, aux soldats de retour, ainsi qu'aux jeunes filles l'avantage de se qualifier rapidement pour l'occupation des nombreuses positions qui seront bientôt vacantes.

Demandez le prospectus de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime, Limitée, de St-Hyacinthe, P.Q.

M. B. LALIME, Principal.

# Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Dacks, Mousselines, Or gaudis, des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

# BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

## ON DEMANDE

Des filles, 'rouleuses', 'boncheuses', 'écoteuses'; et aussi des garçons pour apprendre le métier de cigarié. S'adresser à L. O. GROTHÉ & CIE, SAINT-HYACINTHE. jno

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard, Saint-Hyacinthe. L. A. BERNIER Gérant

## Horaire des Trains

Aux différentes gares

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heure de départ des trains  
† 9.55 a.m. x 5.41 a.m. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond et Portland.

x 7.30 a.m. + 10.32 p.m. et † 5.22 p.m. † 8 p.m. pour Montréal, Toronto, Etats-Unis et l'Ouest.

Heure de l'arrivée des trains  
† 9.55 a.m. x 5.41 p.m. = 1.20 p.m. † 3.15 p.m. † 6.00 p.m. pour Montréal des Etats-Unis et de l'Ouest.

x 10.32 a.m. et † 5.22 p.m. de Portland, Island Pond, Coaticook et Sherbrooke.

x 10.32 a.m. de Victoriaville et Lévis.

6.40 tous les jours excepté le samedi et dimanche

† samedi seulement  
= dimanche seulement

† Tous les jours.  
x tous les jours, dimanche excepté.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette chef de gare.



## The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

A partir du 10 juin 1918 l'horaire suivant est en force sur le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern :

Pour Sorel, tous les jours excepté le dimanche, à 2.30 hrs p.m.

Pour Iberville et Noyan à 2.30 hrs p.m.

Pour plus amples renseignements au sujet de trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,  
Gen. Passenger Agent.  
L. J. BOURBEAU, Agt. St. Hyacinthe  
Téléphone 28.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

### DÉPARTS DE ST. HYACINTHE

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.40 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

12.15 a.m. et 7.50 p.m. pour Saint-Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montreal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,  
125 Rue Cascades.  
Tél. 70 Agent de Billet.

## NOUVEAU DENTISTE

Dr L. B. de la Bruère,

Coin des rues Laframboise et

Girouard

Gradué du Collège "Tufts", de Boston.

TEL. 219.

## COMMIS DEMANDE

On demande un commis d'expérience. S'adresser à

J. B. St-PIERE,  
jno 256 Cascades

## Avis aux Dyspeptiques

Mesdames, Messieurs :—  
Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'alarmez-vous pas vous guérez de cette triste maladie en prenant des remèdes NATURELS.

Nous garantissons que "LES PASTILLES VÉGÉTALES ANTI-DYSPEPTIQUES" DE L. LALIMÉ, GÉRANT, guériront n'importe quel cas de dyspeptie.

Prix : 50 cts LA BOITE  
En vente au Laboratoire de Remèdes Végétales d'Elz. Lalimé, Engr. 420, rue Ste-Catherine Est, Montréal, ou chez ELZ. D. ST-ONGE, 225 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qn.

## Le droit de toute femme

A toute femme appartient le droit de jouir d'une bonne santé, d'une vie active et heureuse ; cependant, neuf sur dix souffrent terriblement, pendant des années, ordinairement de quelque forme de pauvreté de sang. Voilà pourquoi l'on voit de tous côtés des joues pâles et maigres, des yeux sans vie et des physionomies abattues—signes certains de maux de tête, de faiblesse dorsale, de membres qui font souffrir et de santé incertaine. Toutes les femmes faibles et qui souffrent devraient conquérir le droit d'être bien portantes en rafraichissant leur corps fatigué avec le sang nouveau, riche et rouge qui les transforme promptement en femmes jolies et en santé. Ce sang nouveau, riche et rouge est fourni abondamment par les Pilules Roses du Dr Williams qui atteignent chaque organe et chaque nerf du corps.

Grâce à l'emploi de ces pilules, des milliers de femmes ont été promptement guéries alors qu'elles souffraient d'anémie, d'indigestion, de palpitation du coeur, de rhumatisme, de faiblesse générale et de ces maladies propres aux femmes. Il n'y a pas une partie dans ce vaste Dominion où vous ne trouverez quelque personne souffrante qui n'ait retrouvé santé et force grâce à l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, et c'est la raison pour

laquelle ces pilules sont un remède domestique favori depuis plus d'une génération. Si vous souffrez et si vous faites un essai judicieux de ces pilules, vous trouverez une santé nouvelle et le bonheur dans leur emploi.

Vous pouvez vous procurer les pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou vous en faire envoyer par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## DOULOUREUX MAUX D'ESTOMAC

Guéris au moyen de Vinol.

Shreveport, La.—"J'ai souffert, durant plusieurs années, de douloureux maux d'estomac, et je suis devenu tellement faible que je pouvais à peine marcher et faire mon travail. Je n'avais presque pas d'appétit, mes vivres ne digéraient pas, j'avais des gaz, et j'étais très faible et nerveux. J'ai essayé une infinité de remèdes, mais sans aucun bon résultat. Je vis l'annonce de Vinol et j'en essayai. Maintenant, je suis absolument guéri de ces maux d'estomac et je suis en bonne santé." E. L. MARSHALL

Vinol est garanti pour tonifier les nerfs épuisés et surchargés de l'estomac et pour produire la vigueur.

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS  
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

# W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE",  
assurance-vie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.  
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

## Nouvelles Locales

### UN EVENEMENT ARTISTIQUE

Saint-Hyacinthe aura la bonne fortune d'entendre sous peu une de nos plus grandes gloires musicales, Eva Gauthier, une mezzo-soprano canadienne-française, protégée de Sir Wilfrid Laurier.

Eva Gauthier est né à Ottawa. Elle est la fille de Louis Gauthier, notre astronome distingué. Son oncle, Sir Wilfrid Laurier, se chargea de son instruction musicale et une souscription publique lui permit de se rendre en Europe pour compléter son instruction dès l'âge de treize ans. Elle a commencé à chanter en public à l'âge de dix ans.

Possédant une voix de mezzo-soprano de superbe texture, elle fut l'élève de Dubule puis de Jacques Bouhy, de Paris.

Après quatre années d'études sérieuses à Paris, Mlle Gauthier se rendit à Londres où elle entra dans la troupe de Mme Albani, la célèbre artiste, comme étoile contracto dans sa tournée à travers la Grande Bretagne. Elle partagea aussi les honneurs avec Mme Albani dans sa tournée d'adieu de cinquante concerts au Canada, pays natal des deux grandes artistes.

A la fin de sa tournée canadienne, Mlle Gauthier fut appelée à Londres pour créer la partie de prima-donna à la messe du couronnement d'Edouard VII.

Ensuite Mlle Gauthier se retira dans la vie privée pour se remettre à l'étude. Après deux années d'études, elle fit son début à l'Opéra dans le rôle de Carmen à l'Opéra Royal de Paris. Elle prit part aussi à des tournées artistiques en France, en Belgique, en Danemark, en Allemagne et en Hollande.

Elle visita ensuite les pays orientaux et les antipodes. Elle demeura cinq ans au Java; elle eut l'occasion de prendre des connaissances approfondies de la musique Javanaise et Malaise, et elle eut la distinction d'introduire les merveilleuses mélodies de ces pays au monde musical européen et américain. Elle fit aussi connaître le chant mouvementé tel qu'on l'exécute en Orient et ce avec le concours de Roshanara, la fameuse danseuse des Indes.

Au nombre des distinctions honorifiques dont elle a été l'objet, mentionnons une médaille d'argent qui lui a été décernée par la Puissance du Canada et une décoration qui lui a été offerte par la reine du Danemark.

Eva Gauthier donnera un concert au Théâtre Corona, au profit de la Croix Rouge, le mercredi, 11 septembre courant.

Madame L. E. Coderre sera la pianiste de Mlle Gauthier. Ceux qui savent combien le rôle d'accompagnateur est difficile bien qu'effacé, apprécient très hautement le talent de Mme Coderre, musicienne du terroir Sherbrookoise. Elle a le don d'enchaîner avec le plus grand tact artistique la musique de l'accompagnement tout en respectant, nous irons jusqu'à dire, en inspirant le chanteur.

Mme Coderre, qui est surtout virtuose, a pourtant donné de très gentilles pièces de sa composition. Elle en jouera quelques-unes au recital du 11 septembre.

Nous sommes sûrs que l'association de Mlle Gauthier et de Mme Coderre produira un recital charmant qui laissera une impression durable chez tous les auditeurs.

Les prix d'admission sont à la portée de toutes les bourses: Orchestre, 15 premières rangées \$1; 5 dernières 75c; balcon 50c.

## CONCOURS INTERESSANT

Dans le but d'annoncer une nouvelle série qui commencera vendredi et samedi de cette semaine au Théâtre Corona, "La Balle de Cuivre", la compagnie propriétaire de notre magnifique théâtre annonce un concours assez original.

Une balle de cuivre nickelée a été déposée sur une de nos places publiques, et celui qui aura la bonne fortune de la trouver pour la rapporter au théâtre recevra la jolie somme de dix dollars en or.

Cette balle de cuivre sera trouvée assez facilement parce que elle est exposée à la vue de toute personne qui passera à une vingtaine de pieds de l'endroit où elle se trouve. Il s'agit de deviner sur quelle place publique elle est déposée.

Une foule de personnes cherchent en ce moment la balle de cuivre et il n'y a pas de doute qu'elle sera trouvée sous peu. A chaque série il sera donné sur l'écran des indications restreignant de plus en plus le nombre de places publiques, de manière à aider les chercheurs.

Que tout le monde ait l'œil ouvert et qu'il se rende au Corona pour obtenir les indications qui conduiront à la découverte certaine de la balle de cuivre.

## PENIBLE ACCIDENT

Mercredi matin, vers deux heures, la famille de M. Damase Maynard, maître-boulangier, demeurant rue du Séminaire, a été très cruellement éprouvée. Voyant que le feu s'était déclaré dans un arbre situé à proximité de la maison, M. Roméo Maynard, employé à la banque Hochelaga de cette ville s'armant d'un bâton, en donna quelques coups sur la partie de l'arbre qui était en feu. Tout à coup, il reçut un choc électrique qui le précipita sur le trottoir en ciment. Dans sa chute, il s'est fendu le cuir chevelu sur une longueur d'environ quatre pouces, et il a perdu connaissance. M. Maynard, père, venant au secours de son fils, s'est trouvé à placer ses jambes sur des fils électriques tombés sur le trottoir et qu'il ne voyait pas. Lui aussi a perdu connaissance. Madame et Mlle Maynard essayant à lui porter secours, ont été elles aussi précipitées sur le trottoir, avec des brûlures aux mains. C'est M. Roméo Maynard qui, malgré ses blessures, a réussi à retirer son père de cette terrible position.

M. Maynard, père, a des brûlures un peu par tout le corps, mais spécialement sur les deux jambes, qu'il dit être complètement paralysées. Les médecins ne paraissent pas prêts à se prononcer sur le cas. Mme Maynard et ses enfants sont assez bien.

## DE RETOUR DE TORONTO

Le chef de police et feu, A. Bourgeois, nous est revenu sur la fin de la semaine dernière de la convention des chefs de pompiers du Canada.

M. Bourgeois avait été délégué à cette convention par le conseil municipal et il s'est déclaré enchanté de cet instructif voyage.

Il est revenu avec l'impression que notre système de protection contre les incendies n'a guère de supérieur dans les villes de même population que la nôtre. N'empêche pas que le chef fera profiter la ville de certains détails de protection qui lui ont été suggérés par ce qu'il a vu à cette intéressante convention.

Le chef se dit enchanté de la manière cordiale dont les autorités de Toronto ont reçu les nombreux délégués,

## ASSEMBLEES DANS LE COMITE

Dimanche, il y a eu après la messe, une grande assemblée des cultivateurs de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, assemblée qui a été tenue sur le terrain de la fabrique avec la permission du curé de la paroisse, M. Taupier. Cette assemblée avait été convoquée pour former une succursale de l'Union des Cultivateurs dans la paroisse.

Elle a eu un grand succès si l'on en juge par les résultats. M. T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député du comté a fait un intéressant discours sur le but de l'Union des Cultivateurs.

Il a appuyé sur le fait que si les cultivateurs veulent réussir à garder sur leurs terres la main-d'œuvre nécessaire au maintien d'une production en accord avec les besoins du pays et des nations alliées, il fallait qu'ils s'unissent dans la province comme ils sont unis dans les autres parties du pays, de manière à faire une pression puissante sur le gouvernement fédéral pour bien lui faire comprendre que se serait mettre l'agriculture en péril que de procéder à l'enrôlement intensif des cultivateurs de bonne foi.

Il a aussi démontré les avantages que les cultivateurs retireront de cette union sur la question du maintien d'un prix raisonnable pour les produits de la ferme et a fait voir que cette union sera même utile aux consommateurs puisque ces derniers ne seront plus appelés à payer des prix élevés dont une forte proportion allait dans la poche des accapareurs.

Après l'assemblée, M. Bouchard a procédé au recrutement de membres de la succursale de Saint-Charles et il a réussi à inscrire 60 cultivateurs, c'est-à-dire six fois plus de membres que le nombre requis pour former une succursale.

Dans la soirée, M. Bouchard a tenu une seconde assemblée dans la paroisse de Sainte-Madeleine et il a fait un discours dont la substance a été la même que celui qu'il avait prononcé dans la matinée. L'idée a tellement souri aux agriculteurs de cette paroisse que quarante membres se sont immédiatement inscrits pour former une succursale.

Ces deux succursales procéderont sous peu à l'élection de leurs bureaux de direction.

M. Bouchard a reçu une demande du comté de Champlain et une autre du district de Bedford pour la création immédiate de succursales dans ces parties de la Province.

## LA RECOLTE

Les récoltes seront terminées dans quelques jours dans notre région.

Les cultivateurs sont généralement satisfaits du rendement et de la qualité des grains qui sont supérieurs à ceux de l'an dernier.

La récolte du tabac est aussi très bonne, à l'exception de quelques champs qui ont subi des dégâts par la grêle.

Les foins sont terminés depuis longtemps; la quantité a été un peu moindre que celle de l'an dernier, mais la qualité est de beaucoup supérieure.

## LES COURSES D'AUTO

La pluie de samedi a été la cause que les courses d'auto que l'on avait annoncées pour dimanche n'ont pas eu lieu.

La piste était dans un très mauvais état et il aurait été dangereux de les tenir telles qu'annoncées.

Il n'est pas encore décidé si on les tiendra plus tard.

## RENTREE DES ELEVES

La rentrée des élèves dans nos écoles et nos diverses maisons d'éducation supérieure s'est faite mardi de cette semaine.

Dans la plupart des institutions le nombre des élèves s'est maintenu à ce qu'il était l'an dernier, mais dans quelques-unes l'enrôlement l'a réduit assez sensiblement.

Il n'y a que le Séminaire qui n'ouvrira ses portes que le dix-huit courant. On a retardé la date d'entrée pour aider à l'engrangement de la récolte.

Dans les institutions qui ont ouvert leurs portes le 3 du mois courant, le nombre des élèves est à peu près le même que l'an dernier.

## LE DR G. LAPIERRE

Nous apprenons avec plaisir que le Dr Gaston Lapierre, de la rue Girouard, nous est revenu à St-Hyacinthe.

Il avait laissé notre ville pour se rendre au Lac Masson pour se rétablir d'une maladie qui avait considérablement affecté sa santé.

Le repos et l'air pur lui ont fait un bien considérable, dont tous ses amis seront très contents.

## PERSONNEL

M. Albert Ledoux, employé chez M. O. David et Cie, nous est revenu avec son épouse ces jours-ci d'une promenade d'un mois aux Etats-Unis.

M. et Mme Ledoux ont visité New-York, Philadelphie et Hartford.

## DECES

Pierre Lambert dit LeTuteur, autrefois de St-Ours, est décédé à St-Hyacinthe, lundi soir, le 2 septembre, à sa résidence No 25 rue Ste Marguerite.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale.

Le défunt était le frère de M. Napoléon Lambert, détective de la cité de Montréal.

## OUVERTURE DES COURS COUPE ET DE COUTURE

Toute personne désirant s'habiller elle-même et aussi pour toutes modistes, des diplômes de cours supérieur seront donnés par la présidente, Mlle Marie Boulet.

On devra se présenter mardi, le 10 septembre et les jours suivants à 2 heures l'après-midi et 7 heures le soir.

Mlle J. MONTMARQUETTE, Directrice de l'académie française, 180 rue Cascades, St-Hyacinthe

## PROPRIETE A VENDRE

Au coin des rues Ste-Anne et St-Pierre, au Village de La Providence. Bonnes conditions.

S'adresser à Ovila Demers, La Providence, Tél. 485. jno

## AVANTAGE EXTRAORDINAIRE A VENDRE

Sous le plus bref délai, une bâtisse en brique, à 3 étages, valant \$20,000, contenant deux grands magasins, munis de toutes les améliorations modernes, et rapportant au-delà de \$2000 de loyers annuellement. Située sur la rue Cascades dans la partie la plus commerciale de la ville. Prix \$5000. Balance payable sans intérêts par les loyers. Chance unique.

Que celui qui ça intéresse se hâte. Pour tous renseignements, adressez-vous à

EDMOND DUCKETT, 161 rue Girouard, St-Hyacinthe, P. Q.

# THEATRE CORONA

SAMEDI, 7 SEPTEMBRE.

Grande représentation spéciale pour un jour seulement en matinée et en soirée.

ALMA RUBENS et WHEELER OACKMAN dans

## JE T'AIME

Grande production spéciale en SEPT ROULEAUX. Un des drames les plus puissants de la compagnie TRIANGLE. C'est un mélodrame italien dans lequel une amoureux veut se venger d'un artiste qui a épousé une autre qu'elle. La mort cachée sous les pétales de la fleur d'amour. Ses lèvres portaient des germes de destruction destinés à celui dont elle voulait se venger.

GAZETTE DE PATHÉ et une grande comédie en deux rouleaux de la célèbre compagnie Fox avec, comme attraction spéciale, le premier épisode de la célèbre série: LA BALLE DE CUIVRE.

N'oubliez pas que nous sommes toujours prêts à payer le dix dollars à celui ou celle qui trouvera la balle de cuivre. Suivez notre série pour avoir des indications qui vous aideront à trouver la fameuse balle.

DIMANCHE et LUNDI, 8 et 9 SEPTEMBRE.

BABY MARIE OSBORNE, l'enfant prodige, dans

## DOLLY FAIT SA PART

Les émouvantes aventures d'une poupée mécanique qui devint vivante. Comment cette poupée empêcha un crime de se produire. Le premier aide que l'on doit donner à une poupée en détresse. Enfants et hommes d'âge mûr ne manquez pas de voir cette intéressante production.

GAZETTE DE PATHÉ et COMEDIE DE LUKE.

MARDI, 10 SEPTEMBRE. — Un jour seulement.

VIRGINIA PEARSON dans

## HONNEUR VOLE

La célèbre actrice dans cette superbe production Fox est à son mieux.

Ce drame, sous le rapport de l'histoire qu'il rapporte, est un des plus puissants que l'on puisse voir sur l'écran. Ne manquez pas de venir voir Virginia Pearson dans cette grande pièce d'amour et d'intrigues.

DEUX COMEDIES VITAGRAPHERS COMME EXTRAS.

**Matinées : Tous les SAMEDIS et DIMANCHES.**

**ADMISSIONS : ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.**

Quelques Sièges Réservés à 20 cents.

**MERCREDI, 11 SEPTEMBRE, Grand Récital Eva Gauthier. L'événement artistique de la saison. Prix : \$1.00, \$0.75, 50 cents.**

SOUTHERN

## UN DERNIER AVIS

A PROPOS DE NOTRE REDUCTION SPECIALE DE 10 POUR CENT SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, NOUS DEVONS FAIRE REMARQUER AU PUBLIC QU'IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS DURANT LESQUELS NOUS ACCORDERONS L'ESCOMPTE CI HAUT MENTIONNE.

Hâtez-vous de donner votre commande

Southern Canada Power Co., Limited

CONTROLANT LA CIE DE GAZ ELECTRICITE ET POUVOIR

255 RUE CASCADES

TEL. 32 208

ST-HYACINTHE, QUE.

CANADA